



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

***Formulaire d'attestation de la prise en compte de la  
réglementation thermique au dépôt de la demande de  
permis de construire***

***(uniquement dans le cas d'une opération dont  
la date de dépôt de PC est supérieure ou égale au 1/1/2015)***

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire

Je soussigné : BCF Life Sciences

représentant de la société BCF Life Sciences

situé à :

Adresse	Boisel		
Code postal	56140	Localité	Pleucadeuc

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre(\*), si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :

Extension d'un Bâtiment Industriel

Située à :

Adresse	Boisel		
Code postal	56140	Localité	Pleucadeuc

Référence(s) cadastrale(s) : ZB n°89 et 3

Coordonnées du maître d'œuvre (optionnel) :-

Adresse	-		
Code postal	-	Localité	-

**Atteste que :**

Selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation, au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 1 : L'opération de construction suscitée a fait l'objet d'une étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie (bâtiment de plus de 1000 m<sup>2</sup>)
- Disposition 2 : L'opération de construction suscitée prend en compte la réglementation thermique.

Les éléments ci-après apportent les précisions nécessaires à la justification des dispositions 1 et 2.

(\*) Au sens du présent document, par maître d'œuvre, on entend : architecte, bureau d'études thermiques, promoteur ou constructeur.

**DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE**

**Chapitre 1 : Données administratives**

*Surface du bâtiment*

Valeur de la surface thermique au sens de la RT ( $S_{RT}$ ) en $m^2$	247.90
Valeur de la surface habitable (SHAB) en $m^2$ ( <i>maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation</i> )	0.00
Valeur de la $S_{RT}$ en $m^2$ du bâtiment existant ( <i>dans le cas des extensions ou surélévation</i> )	0.00

**Chapitre 2 : Exigences de résultat**

*Besoin bioclimatique conventionnel*

Bbio :	90.10	Bbio <sub>max</sub> :	99.00
Bbio $\leq$ Bbio <sub>max</sub> :			OUI

**Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée**

Capteurs solaires thermiques	NON
Bois énergie	NON
Panneaux solaires photovoltaïques	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Autres ( <i>préciser</i> ) Système VRV	OUI

## DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE

### Chapitre 1 : Données administratives

#### Surface du bâtiment

Valeur de la surface thermique au sens de la RT ( $S_{RT}$ ) en m <sup>2</sup>	85.20
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m <sup>2</sup> ( <i>maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation</i> )	0.00
Valeur de la $S_{RT}$ en m <sup>2</sup> du bâtiment existant ( <i>dans le cas des extensions ou surélévation</i> )	0.00

### Chapitre 2 : Exigences de résultat

#### Besoin bioclimatique conventionnel

Bbio :	97.20	Bbio <sub>max</sub> :	99.00
Bbio ≤ Bbio <sub>max</sub> :			OUI

### Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée

Capteurs solaires thermiques	NON
Bois énergie	NON
Panneaux solaires photovoltaïques	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Autres ( <i>préciser</i> ) Système VRV	OUI

La personne ayant réalisé l'attestation :

Le : 13/06/2022

Signature : Le BET ayant réalisé l'étude thermique

  
**DTBE**  
Bureau d'études  
1 rue Raymond Civet  
44119 TREILLIERS  
contact@dtbe.fr / www.dtbe.fr  
02 30 06 06 40  
SIRET 823 99 976

**Ministère de la Transition écologique**

Secrétariat général

Grande Arche de La Défense - paroi sud / Tour Sequoia

92055 La Défense

Tél. : 01 40 81 21 22

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)